

Avis de constitution

SOCIETE « MARIE-KEREN SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody Angré Carrefour Mahou,
après la grande mosquée du Mahou, lot 406 ilot 42 Bis,
Lot 406, Ilot 42 Bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIE-KEREN SERVICES »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Location et vente de véhicules ; Import-export de marchandises ; BTP ; Prestations de services .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré Carrefour Mahou,
après la grande mosquée du Mahou, lot 406 ilot 42 Bis,
Lot 406, Ilot 42 Bis

Dirigeant(s) M KOFFI N'DRI ARNAUD AUBIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04811 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28657/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

